

**Le genre grammatical et
l'écriture inclusive en français :
entre grammaire et discours
social**

**Le genre grammatical et
l'écriture inclusive en français :
entre grammaire et discours
social**

**Yana Grinshpun
Jean Szlamowicz**

Observables n°1, juin 2021
Revue de linguistique

{{ Observables }}

Observables, 2021
ISBN : 9798518877252

*« Il y aura un jour un livre spécial et très intéressant à écrire sur
le rôle du mot comme principal perturbateur de la science des mots »*

Ferdinand de Saussure¹

« Avec l'écriture inclusive, on prend les femmes pour des connes ! »

Abnousse Shalmani²

Introduction

Pour son premier numéro, *Observables* entreprend de contribuer au débat social de l'écriture inclusive, à la fois parce qu'il a envahi une partie du champ de la linguistique et parce que la linguistique, de son côté, peut y apporter quelques lumières. En effet, la linguistique possède tous les outils conceptuels pour aborder sereinement une question idéologique sans céder à la frilosité, au conformisme ou à la pression sociale. L'objectivité n'est pas la neutralité et établir des faits permet d'en tirer des conclusions à la fois engagées et rigoureuses. Nous avons donc décidé de rappeler quelques faits objectifs concernant le français, le genre, l'orthographe et la nature des langues, domaines singulièrement malmenés, à la fois par la sphère médiatique, politique et même prétendument scientifique — sociologues et linguistes

¹ Cité par Simon Bouquet, préface de *Ecrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002, p.12.

² « Avec l'écriture inclusive, on prend les femmes pour des connes ! », *Le Point*, 18 octobre 2017.

n'hésitant pas à instrumentaliser l'éthos conféré par leurs titres universitaires pour favoriser des postures idéologiques au détriment des savoirs établis.

Notre ouvrage possède un double objectif. D'une part, il tente d'éclairer le fonctionnement linguistique du genre en français et la complexité des représentations qui en découlent, dans sa grammaire et dans son histoire. D'autre part, nous voulons apporter des éléments de réponse au débat social qui présente la grammaire du français comme « sexiste » ou « androcentrée » et propose de la réformer à l'aide d'une graphie et de pratiques dites « inclusives ». Notre constat, fort peu original, est qu'une langue ne possède pas d'intentionnalité sociale. En tant que système combinatoire de signes virtuels, une langue permet de tout dire et ne peut constituer un dispositif doté de propriétés morales intrinsèques. Il est parfois difficile d'admettre que tout n'est pas signifiant et une vision naïve de la langue, non dénuée de formulations philosophiques hyperboliques, lui confère souvent bien des propriétés qui, en réalité, concernent davantage le discours ou la culture que la grammaire ou la graphie. Que la langue ne porte en elle rien de sexiste et ne détermine pas notre pensée devrait être une bonne nouvelle si l'on est soucieux de progressisme social ou d'objectivité descriptive. C'était déjà le constat que posait *Le sexe et la langue*, premier ouvrage à avoir traité la question de manière critique³.

Or, l'écriture inclusive, promue comme progrès social, prétend pourtant rectifier des pratiques linguistiques qui seraient « sexistes » ou « inégalitaires ». On a pu constater sur ce sujet, la grande confusion entre des concepts comme *langage*, *langue* et *discours*, volontiers pris pour synonymes et générant un amalgame entre des phénomènes relevant du lexique, de la morphosyntaxe, de la cognition et de pratiques sociales allant de l'orthographe au protocolaire, non sans une tendance à l'anachronisme, tant social que linguistique.

Attribuer à l'organisation morphologique ou lexicale d'une langue une valeur sociale ne peut se faire à la légère, en partant du principe faussement théorique que « c'est symbolique »... La plus grande cacophonie concerne sans nul doute le mot *genre* qui résonne désormais de manière nébuleuse dans un champ aux contours disciplinaires flous où fusionnent sexe, sexualité et identité. Cette théorisation sociale souvent équivoque se rabat désormais sur la langue au croisement d'une psycho-sociologie émanant d'acteurs sociaux intéressés par sa politisation. La linguistique ne peut que se pencher sur la façon

³ Szlamowicz Jean (2018), Paris, Intervalles.

dont s'articulent ces notions dans des discours devenus omniprésents dans l'univers militant comme dans le monde universitaire⁴.

De manière similaire, on remarque la circulation de mots comme *féménisation* ou *masculinisation*, *invisibilisation* ou *androcentrisme* dont les emplois hétérogènes surgissent sans aucune méthodologie à même de leur garantir un sens technique relevant de la description linguistique. Il en va de même de l'invocation, presque magique, du mot *représentations*, utilisé pour considérer que les formes linguistiques, féminines et masculines, induiraient des comportements, des opinions et une organisation sociale. Ces assertions, désormais courantes dans des discours prétendument savants, établissent « un lien » (toujours énigmatique) entre les catégories grammaticales du féminin et du masculin et des comportements sociaux — eux-mêmes fort vaguement définis sur le plan de leur matérialité effective. Cela conduit à réinstaurer un déterminisme linguistique qu'on croyait disparu depuis longtemps et que même la prétendue « hypothèse Sapir-Whorf » ne formulait pas de manière aussi radicale⁵.

L'introduction de raisonnements idéologiques dans la *prescription* linguistique n'a rien de nouveau⁶. En revanche, il est assez inédit que, dans un cadre se voulant scientifique, la *description* linguistique se fasse au prisme d'une lecture morale. La réprobation envers « la norme » repose ainsi sur le préjugé idéologique d'une déconstruction toujours arbitrairement proposée comme nécessaire, confondant notamment certains présupposés axiologiques du mot *norme* comme contrainte sociale avec sa valeur descriptive désignant la grammaticalité. Nous avons ainsi pu entendre certains universitaires poser la

⁴ La fusion de la recherche et de la militance passe par un projet, flou mais déclaré, où le discours universitaire devient un moyen « d'expérimentation » et de « création » dans le domaine de la sexualité : « Nous espérons [...] que *GLAD!* saura devenir une plateforme d'expérimentation, de rencontre et de création de différentes approches du genre et des sexualités. », in « *GLAD !* revue féministe et indisciplinée Un projet scientifique, éditorial et politique », n°1, 2016.

⁵ Discours savant, commercial ou journalistique ressassent la même pseudo-évidence : « la langue façonne la pensée des locuteurs », in Loison-Leruste, Marie, Gwenaëlle Perrier, et Camille Noûs. « Introduction. Le langage inclusif est politique : une spécificité française ? », *Cahiers du Genre*, vol. 69, no. 2, 2020, pp. 5-29 ou « Comment la langue influence la pensée ? Elle définit votre façon de voir le monde » (site www.marathon-des-langues.com).

⁶ On se reportera à l'ouvrage de Marina Yaguello *Les fous du langage* (1984) ou à *La recherche de la langue parfaite* de Umberto Eco (1994) pour en avoir un aperçu historique.

question de la « légitimité » du masculin à être générique⁷. Non seulement c'est une question qui ne concerne pas la description linguistique, mais qui introduit sa moralisation, avec pour corrélat une intervention sociale prescriptive. Penser que se pose la question d'une « légitimité » des formes linguistiques, c'est imaginer que la grammaire représente des positions idéologiques : c'est là une croyance. Car le langage tel qu'il s'incarne dans la diversité des langues est un outil cognitif et communicationnel sans rapport avec un conditionnement de la pensée. La diversité d'opinions exprimée dans chaque langue en est la preuve élémentaire.

Intellectuellement, cela revient à croire à la métalangue, à la fétichiser et à tomber dans le piège de l'étiquetage, hypostasiant le concept en croyant qu'il « est » la réalité. Qu'il existe des formes non marquées en français est un fait morphosyntaxique : cela n'a rien à voir avec le nom qu'on leur a donné. Qu'on ait appelé ces formes *masculines* ne relève d'ailleurs pas d'une « légitimité » : ce qui a établi la terminologie masculin / féminin n'est pas une différenciation au niveau de la « supériorité » mais de la simple analogie morphémique constatant la différence homme / femme et l'appliquant à la différence entre genre de mots (qui servent, entre beaucoup d'autres choses, à désigner la différence homme/femme).

Pourquoi se scandaliser que ce qu'on appelle *masculin* soit généralisant et le *féminin* spécifiant ? C'est projeter un symbolisme arbitraire qu'on pourrait parfaitement retourner : en quoi serait-il plus « valorisant » socialement d'être générique que spécifique ? Personne ne s'est jamais défini par une identité grammaticale, laquelle n'a jamais conféré de privilèges matériels. C'est donc une injustice dénuée de fait constatable. Au reste, on peut imaginer que, pour l'esprit militant décidé à découvrir les iniquités qui légitiment sa démarche, il faudrait aussi se scandaliser si le féminin était générique et si le masculin avait « la chance » de se distinguer par sa nature spécifique. Décider, « symboliquement », d'une axiologie de la terminologie n'est pas un raisonnement sur la factualité linguistique, mais une projection sur une interprétation naïve de la langue.

La langue ne se confond pas avec la métalangue. La terminologie n'épuise pas la réalité dénotative et il est absurde de la prendre au pied de la lettre. Par exemple, les linguistes — comme les locuteurs spontanés — savent

⁷ Imagine-t-on des biologistes se demander s'il est bien « légitime » que les femmes soient menstruées et que les hommes possèdent des testicules ?

bien que ce qu'on appelle le « présent » est susceptible de nombreuses valeurs qui ne relèvent même pas uniquement de la temporalité :

Alors hier, je tombe sur lui et il me raconte sa vie pendant une heure !
(passé)

J'enseigne la traduction (propriété générique)

J'arrive lundi prochain (futur)

Si je viens, tu me promets de faire un poulet au cidre ? (hypothèse)

Ces différents plans du réel ne correspondent pas au « présent » existentiel. De fait, *présent* fonctionne de manière plurisémiotique selon qu'il sert à évoquer une conjugaison, une temporalité, un cadeau, un adjectif à valeur déictique (« le présent amendement sera examiné ultérieurement »), une spatialité (*les présents vs les absents*), etc. Faut-il accuser le mot *présent* de ne pas « recouvrir » un état du réel univoque ? C'est pourtant ainsi que raisonne l'inclusivisme qui prétend qu'un référent féminin *doit* avoir un signe féminin et qu'un référent masculin *doit* avoir un signe masculin.

Or, non seulement le vocabulaire métalinguistique n'est pas exhaustivement rigoureux, mais l'univocité signe / référent n'est pas dans les propriétés des langues. Et pour cause : le signifié est une dimension du signe « en puissance » qui n'est que faussement ou partiellement ou virtuellement dénotative : il y a toujours synonymie, il y a toujours polysémie. Et cette évanescence et illusoire correspondance sémiotique mot / objet n'a certainement pas de valeur morale. Or, l'inclusivisme prétend que tel *devrait* être le fonctionnement des langues : il faudrait ainsi que l'évocation d'humains au pluriel fasse systématiquement place à un marquage du genre dédoublé.⁸

Selon cette logique, il serait donc sexiste de dire « les étudiants doivent se présenter 15 minutes avant l'examen » sans donner une alternative au féminin. C'est une compréhension inédite du pluriel que personne n'a jamais interprété de bonne foi avec une valeur d'exclusivité sexuelle : aucune étudiante ne s'est sentie dispensée de se présenter à son examen en voyant

⁸ Dans une autre version de l'inclusivisme, qu'on peut considérer comme « radicale » et dont les perspectives sont résolument *queer*, le combat contre l'invisibilisation des femmes est subordonné à celui de l'inclusion de toutes les « identités de genre ». En mai 2021, l'annonce « Good afternoon, ladies and gentlemen, boys and girls » sur un train de la London North Eastern Railway a donc été dénoncée par un représentant syndical comme ne s'adressant pas à lui car il se considère comme « non binaire ». L'entreprise s'est excusée et a promis d'être « plus inclusive ». En résultent des pratiques d'inventions morphologiques (e.g. *iel* en français pour *il* et *elle*) ou d'effacement (*they* comme pronom du singulier).

étudiant au masculin. L'inclusivisme annule ainsi la distinction essentielle entre signifié et référent — ou du moins préfère en confondre le chevauchement éventuel en fonction de ses préférences idéologiques.

Une telle attribution de signes sur la base d'un étiquetage réaliste contrevient alors au génie de *toutes* les langues puisqu'aucun système de catégorisation n'est identique à un autre : que conclure de l'existence du mot épïcène *siblings* en anglais par rapport à la paraphrase en français par *les frères et / ou sœurs* ? Tel fruit ou animal classé dans une langue parmi les inanimés sera classé dans une autre parmi les féminins ou le masculins — sans parler des langues ne possédant pas de genre. Et ce n'est là qu'une pensée réduite aux exemples grossiers figurant des objets en regard des lexèmes, piège représentationnel primaire et cas d'espèce infime au regard des fonctionnements linguistiques pris dans leur globalité de système. Mais, pour l'inclusivisme, le langage ne s'envisage que comme un outil de dénotation réaliste servant de panneau d'affichage du sexe. Cette régression jusqu'à une interprétation « basement » référentielle du langage ignore la nature même du signe linguistique en rabattant le signifié sur le référent. Le lexème *étudiant*, comme l'indique la nominalisation du participe présent, envisage le procès *étudier* comme incarné par un actant, notion socialement construite qui ne comporte pas le sème « masculin » un niveau de son signifié — contrairement au mot *frère* ou *sœur*, par exemple. Seule une saisie discursive pourra délimiter une opposition sexuelle (« il y a plus d'étudiantes que d'étudiants dans mon cours »). C'est même cette malléabilité qui caractérise les formes linguistiques, ce que rappelle Saussure :

« Si un objet pouvait, où que ce soit, être le terme sur lequel est fixé le signe, la linguistique cesserait instantanément d'être ce qu'elle est depuis le sommet jusqu'à la base, du reste, l'esprit humain du même coup [...] Il est malheureux certainement qu'on commence par y mêler comme un élément primordial cette donnée des *objets désignés*, lesquels n'y forment aucun élément quelconque. [...] Beaucoup plus grave est la seconde faute où tombent généralement les philosophes, et qui est de se représenter qu'une fois un objet désigné par un nom, c'est là un tout qui va se transmettre, sans autres phénomènes à prévoir !⁹ »

⁹ Saussure (2002), *Ecrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, p. 230-231.

Ramener la langue à une simple entreprise de dénomination, c'est régresser à une pensée antérieure à la constitution des savoirs de la linguistique lesquels supposent de se placer « au-delà de cette tentation de ramener la langue à quelque chose d'externe.¹⁰ » De même que le mot chien n'aboie pas, les mots pouvant désigner des humains n'ont pas de sexe. Si le signe dénotait au lieu de signifier, il cesserait de permettre au langage les fonctionnements qu'on lui connaît. Selon le raisonnement inclusiviste prescriptiviste, il devient impossible de référer à l'humain en ayant recours à l'impersonnel, au générique, à l'indéfini, au regroupement et autres figures de l'inactuel, ainsi évacuées de ce qu'il serait légitime d'exprimer. On n'a jamais vu une telle prétention du politique à envahir le cognitif. Nageant dans la naïveté pré-saussurienne, la rééducation mentale chevauche ainsi le monde de l'absurde et du totalitarisme. L'inclusivisme entend atteindre cet objectif par la contrainte politico-juridique. Un tel aveuglement aux fonctionnements linguistiques montre bien l'absolu mépris de l'idéologie pour la description objective de la langue.

Il est pourtant fondamental de comprendre que la conscience linguistique ne recoupe pas l'épilinguistique, c'est-à-dire l'utilisation spontanée de la langue. Personne n'a appris à construire un énoncé oral en plaçant les ligateurs avant le rhème ou à placer des pauses respiratoires de 20 centisecondes hors des ensembles syntagmatiques : personne n'en a conscience et il n'y a aucune conclusion à en tirer sur le plan de l'organisation d'une société. Le choix d'un pronom relatif, d'un subjonctif ou d'une préposition échappe pareillement à toute conscience systémique. Il en va de même des centaines de phénomènes que notre cerveau est capable de traiter sans jamais en avoir une conscience formelle. Ce caractère inaccessible des fonctionnements linguistiques réels est justement l'objet de la linguistique. L'interprétation politico-symbolique de tels fonctionnements est donc une vue de l'esprit, complètement déliée de la réalité grammaticale.

Établir la moindre conclusion sociale à partir des systèmes grammaticaux constitue une aventure symbolique qui relève d'une forme de mysticisme

¹⁰ Idem. Sur le sujet : Simon Bouquet (1997), « Benveniste et la représentation du sens : de l'arbitraire du signe à l'objet extra-linguistique », *Linx* » [Online], 9 | 1997 ; Claudine Normand (1992) « Benveniste : linguistique saussurienne et signification », in *Linx*, n°26. *Lectures d'Emile Benveniste*, Annie Montaut et Claudine Normand (éds). pp. 49-75 ; Ecaterina Bulea (2005) « Est-ce ainsi que les signes vivent ? », in *Texto!* [en ligne], décembre 2005, vol. X, n°4.

sélectif consistant à ne prélever que les éléments convergents : le mot *autrice* et l'accord des groupes nominaux suffirait ainsi à démontrer une « masculinisation » du français... Un tel vérificationnisme est alarmant pour l'avenir méthodologique de la linguistique. De fait, s'il fallait tirer des conclusions sociales sur l'organisation du genre des langues, que conclure du rapport entre féminin générique dans les langues iroquoiennes et la pratique du cannibalisme de guerre ?

Le fantasme d'une langue originelle qui aurait été pervertie est récurrent dans la pensée présocratique. Dans ce cadre mythique, langue babélique, pureté ethnique, vertu originelle sont toujours l'objet d'une appropriation, d'une déformation, d'une dégénérescence que l'on attribue à un événement traumatique (punition divine, défaite militaire ou civilisationnelle, faute morale du peuple...). On pourra décrire comme « mythologique » la construction d'un narratif servant un propos idéologique : le complotisme linguistique faisant des grammairiens du XVIIIe siècle les agents du masculinisme pour infliger aux femmes une humiliation grammaticale dans l'accord des adjectifs fait assurément partie de ces propositions grotesques. Les langues comme systèmes ne sont pas produites par des décrets, mais façonnées par les usages, y compris dans leur incohérence, leur complexité et leur arbitraire.

Quelles que soient les pressions de la mode, parler d'une épistémologie ou d'une linguistique « féministe » introduit une dimension extérieure à l'objet de la linguistique : le féminisme n'est pas une science, ni une discipline — uniquement un objet thématique — et l'on ne trouverait pas plus acceptable de lui substituer le moindre adjectif renvoyant à des objectifs idéologiques. La description des phénomènes ne peut se faire selon la perspective d'un préjugé et l'on n'accepterait pas la validité d'une linguistique qui se voudrait nationaliste, d'une linguistique (anti)raciste ou d'une linguistique machiste — on sait ce que valait la linguistique communiste.

Face à l'intrusion de la moralité dans la grammaire, nous désirons donc rappeler comment fonctionne le genre en français ainsi que les phénomènes corrélés comme l'accord, le nombre, la référenciation, etc. Chacun pourra se reporter directement aux différents aspects de la question : épistémologiques, morphologiques ou historiques au fil des différents articles. Nous saluons particulièrement les contributions érudites de Romain Garnier, Jean Giot et François Rastier et tenons à remercier Catherine Fuchs, Franck Neveu, Michèle Noailly, Xavier-Laurent Salvador et Yves-Marie Visetti pour leurs remarques.

Ce numéro ne prétend certes pas innover en matière de description ou de théorisation linguistique. Bien au contraire, il constitue plutôt le rappel de fondamentaux disciplinaires et épistémologiques appliqués à une question sociale — et même politique puisqu'elle a été saisie par le législateur¹¹. Nous espérons contribuer ici à une description des phénomènes linguistiques qui mette fin aux projections irrationnelles confisquant la langue pour la transformer en instrument idéologique.

Rappelons l'essentiel : en français à côté des lexèmes sans référentialité humaine, les formes dites *féminines* servent essentiellement à désigner des humains femelles ; les formes dites *masculines* servent à désigner des entités qui ne sont pas strictement individuées et dont la portée peut être impersonnelle, indéfinie, collective, et seulement dans certains cas, renvoyer à un référent mâle. Autrement dit — c'est-à-dire formulé d'une manière très différente de la tradition grammaticale scolaire — il existe deux genres morphologiques en français : le neutre et le féminin. Sémantiquement, le neutre sert parfois à désigner des hommes ; le féminin sert toujours à désigner des femmes.

Il suffirait donc d'appeler « neutre » ce qu'on appelle aujourd'hui « masculin » pour que disparaisse la question du privilège grammatical que les inclusivistes dénoncent. Mais s'il suffit de formuler différemment le problème pour qu'il disparaisse, c'est bien qu'il ne tenait qu'à un jeu de mots et à l'aveuglement volontaire désirant confondre les mots et les personnes, les injustices sociales et les simples différences morphosyntaxiques. Cette parenthèse dans l'histoire des représentations de la langue restera une curiosité remarquable : quand des demi-savants ont réinterprété symboliquement la grammaire pour inventer une injustice dont personne ne souffrait et en accuser la société et l'histoire...

Yana Grinshpun et Jean Szlamowicz

¹¹ L'inclusivisme se scandalisera de ce masculin qui n'a d'ailleurs rien de générique : *le législateur* ne désigne pas un homme, ni une femme, mais un principe de représentation politique incarné par une diversité d'individus. Il conviendra de remarquer que, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, le nombre linguistique n'est pas moins en décalage référentiel que le genre puisque ce singulier renvoie à une pluralité...